



## **Rapport de célébration la Journée Internationale sur la Diversité Biologique 2009**

### **Introduction**

Le Maroc, à l'instar de l'ensemble de la communauté internationale, a célébré le vendredi 22 mai 2009, la journée internationale de la diversité biologique sous le thème proposé « les Espèces Exotiques Envahissantes ».

Conscient de l'intérêt du sujet et de ses multiples interactions tant du point de vue écologique, économique que social, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement a organisé, en concertation avec les différents Départements, membres du Comité National de la Biodiversité, une journée d'information, de sensibilisation et de débat. Plusieurs départements, universités, instituts de recherche, associations, organismes et experts nationaux ont pris part à cette manifestation et ont présenté des communications en rapport avec le thème de la journée.

### **Ouverture de la journée**

Au nom de Monsieur le Secrétaire Général du Département de l'Environnement, Monsieur Zerouali Abdelhay, Directeur de la Surveillance et de la Prévention des Risques, a prononcé le discours d'ouverture.

Il a rappelé tout d'abord les menaces que peuvent être engendrées par les EEE sur l'utilisation durable de notre biodiversité qui peuvent provoquer le déclin et l'extension des espèces locales et d'interférer avec les processus des écosystèmes. Il a souligné aussi que le Maroc n'est pas épargné de perturbations profondes de ses écosystèmes par les EEE qui sont devenu l'origine d'impacts majeurs aux niveaux environnemental, économique et sanitaire et constituent un enjeu d'ampleur mondiale.

Monsieur le Directeur a insisté également sur l'importance d'élaborer une stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes et de définir une vision claire afin de réduire les risques potentiels des espèces exotiques envahissantes et de conserver les écosystèmes du pays.



## Déroulement de la journée



La célébration de la journée a été marquée par la présentation des communications scientifique, réglementaire et institutionnelle, parmi lesquelles nous citons :

- **Définition des espèces exotiques envahissantes, leurs impacts et leurs principes de gestion** par Messieurs Falaki Hassan et M. Madbouhi Mostafa de Cellule biodiversité du Département de l'Environnement.
- **Situation actuelle des plantes envahissantes au Maroc** par les Professeurs M. Taleb Abdelkader, M. Bouhache, à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II.
- **A propos de quelques cas d'impacts avérés ou potentiels d'espèces aquatiques invasives au Maroc** par, Messieurs Mohammed Aziz El Agbani, M. Abdeljebbar Qninba, Prof. Mohamed Dakki, et Mme Himmi Oumnia de l'Institut Scientifique.

### Principales conclusions des débats :

Au terme des présentations des exposés par les différents experts nationaux, une séance de débat et discussion a été entamée et a porté sur les points suivants :

- Les pathogènes constituent un danger éminent sur la biodiversité qu'il faut contrôler.
- La mise en place d'un observatoire national sur les espèces exotiques envahissantes.
- Agir d'urgence pour établir une stratégie nationale de lutte et de prévention des espèces exotiques envahissantes.
- Appuyer la recherche et encourager les compétences nationales dans le domaine de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.
- Nécessité d'une volonté politique pour établir une stratégie dur les espèces exotiques envahissantes.
- Un grand volet sur les espèces exotiques envahissantes a été introduit dans le projet de loi sur la CITES.
- Actualiser et renforcer l'arsenal juridique dans ce domaine.